

REGLEMENT DES COURSES DES CHEVREUILS



L'USEP de l'école de Marigny_les-Usages organisent le vendredi 17 mai 2019, des courses à pied pour les écoliers à partir de 17h30. Les épreuves sont ouvertes aux écoliers licenciés USEP ou non licenciés USEP, garçons et filles âgés de 5 ans (GS exclusivement de Marigny-Les-Usages) puis de 6 à 11 ans (CM2). La manifestation aura lieu autour de l'école de Marigny-les-Usages.

Equipements : Les enfants devront courir avec des chaussures de sport et tenue adaptées à la pratique de la course à pied. Les chaussures avec des pointes ou crampons seront interdits.

Parcours : Courses sur route, chemin et prairie, sur des distances de 700m à 1500m.

Inscription : Chaque école devra regrouper les inscriptions de leurs écoliers, compléter un formulaire d'inscription et envoyer les inscriptions ainsi que le paiement par courrier postal à USEP Marigny les Usages, 20 rue de la gare, 45760 Marigny les Usages.

Le formulaire d'inscription est disponible sur demande par mail à USEPMarigny@gmail.com.

Le coût d'inscription par écolier est de :

- Gratuit pour tous les licenciés USEP
- 2€ pour les non licenciés USEP

Paiement : par chèque à l'ordre de USEP de Marigny-les-Usages

Remise des dossards : Le jour de la course à partir de 16h30 dans la cour de l'école de Marigny-les-Usages.

Aucun dossard ne sera remis dans le dernier quart d'heure précédent le départ des courses.

Engagement parental : Les parents sont responsables de l'aptitude physique de leur enfant à la pratique de la course à pied. Les enfants doivent être obligatoirement sous la responsabilité d'un adulte accompagnant.

Classement : Les courses ne seront pas chronométrées. Un classement indicatif sera affiché en fin de course. Le temps de course du 1^{er} et du dernier seront indiqués sur le classement.

Résultats : les résultats seront affichés le jour de la course.

Ravitaillement : Un goûter sera offert aux enfants à l'arrivée des courses.

Sécurité : La sécurité sur le parcours sera assurée par des bénévoles qui seront présents tous les 200m du parcours, et à chaque intersection de route.

Assistance médicale : Une assistance médicale sera assurée par la Croix Rouge sur le parcours et l'aire de départ. La mise hors course d'un concurrent peut être décidée pour des raisons médicales.

Sanitaire : Des toilettes seront mises à disposition au sein de l'école primaire de Margny-les-Usages

Vestiaires : Aucun vestiaire et douches ne seront disponibles

Consignes : Aucune consigne pour les sacs ou bagages ne sera disponible

Cas de force majeure : Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.

Assurance et responsabilité:

L'organisateur est couvert en responsabilité civile par une police d'assurance. Les licenciés USEP bénéficient des garanties liées à leur licence. L'organisateur prendra en charge les frais d'assurance pour les non licenciés (via le coût d'inscription). L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique consécutive à un mauvais état de santé. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

En cas de force majeure ou pour motif indépendant de la volonté de l'organisateur, la course pourra être annulée. Aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.

Remboursement : En cas de non-participation à l'épreuve pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement des frais d'inscriptions ne pourra être effectué.

Informations complémentaires:

Dans le contexte actuel de renforcement du plan Vigipirate, nous attirons votre attention sur les mesures exceptionnelles mises en place pour les manifestations sportives. Le dispositif de sécurité sera renforcé et le respect des règles de sécurité obligatoires.

En cas d'annulation de l'évènement sur décision préfectorale ou municipale, le remboursement total des frais d'inscriptions ne pourra être réclamé par les participants

Toute inscription à l'épreuve induit l'acceptation du présent règlement.

Renseignements : USEPMarigny@gmail.com